Image not found or type unknown

# Déjeuners avec les clients pour un commercial

Par **cocotille**, le **14/02/2013** à **17:22**

Bonjour,
En poste de commercial formation depuis plus de 12 ans, tout se passait bien dans mon travail jusqu'à l'annonce d'une réoarganisation sans précédent.
Mon nouveau manager a une culture trés développée des déjeuners avec les clients, ce que je déteste par dessus tout, pour des raisons très personnelles.

Cadre au forfait, savez vous s'il peut me contraindre à effectuer des déjeuners sous prétexte qu'il estime que cela fait partie de mon job ou autre raison ?
Si oui, que risque je comme sanction ?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **15/02/2013** à **15:53**

Bonjour,
A priori, cela peut faire partie d'une pratique commerciale mais pas d'une obligation contractuelle...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés